

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Comité de pilotage de la reconversion du site de Clairvaux

Troyes, le 19 janvier 2024

Le comité de pilotage pour la reconversion du site de Clairvaux associe l'ensemble des acteurs concernés par ce projet (État, collectivités territoriales, parlementaires et l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux).

En accord avec les collectivités territoriales et au regard de l'impact du projet de reconversion du site de Clairvaux et de la proximité de sites touristiques et culturels situés en Haute-Marne, Madame Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, a souhaité élargir la composition du comité de pilotage en conviant le Conseil départemental de la Haute-Marne, l'agglomération de Chaumont, l'association des maires de l'Aube ainsi que l'association des maires ruraux de l'Aube.

La préfète de l'Aube a également rappelé que les ministres de l'Économie, des Comptes publics et de la Culture ont chargé l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires culturelles d'une mission afin d'accompagner l'État dans cette phase nouvelle de dialogue. Cette mission a pour objectif d'évaluer plus précisément le coût des travaux sur les monuments historiques, les modalités d'accompagnement des collectivités territoriales et apporter des conseils sur l'organisation des liens contractuels entre le porteur de projet, l'État et les collectivités partenaires.

S'agissant du premier comité de pilotage depuis l'annonce du lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt qui a eu lieu à l'issue des délibérations du Jury État-collectivités le 19 décembre 2023, cette séance a permis au groupement EDEIS-ADIM, autorisé à poursuivre l'appel à manifestation d'intérêt, de présenter son ambition pour la reconversion du site de Clairvaux. La sécurisation du complexe hydraulique de l'abbaye de Clairvaux ainsi que les travaux qui seront menés dans le Grand cloître par le ministère de la Culture ont également été abordés.

### Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aubes.gouv.fr](mailto:pref-communication@aubes.gouv.fr)